



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Iraq

Question écrite n° 103982

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur la solidarité atlantique à l'égard de nos amis de l'OTAN. En effet, si la France a eu raison de ne pas participer à la guerre en Iraq, il n'en demeure pas moins que notre pays reste une nation occidentale alliée qui devrait montrer une solidarité à l'égard des autres forces engagées. Il conviendrait que la France puisse prouver cette solidarité en partageant la douleur des armées alliées, dans les deuils suivant les drames des soldats abattus lors des combats en Iraq. C'est pourquoi l'envoi d'un message de condoléances de l'armée française, auprès de nos homologues des armées américaine, britannique, italienne, etc., permettrait cette expression de peine partagée avec ces soldats, dont nous ne partageons pas le même engagement, pour une fois, en Iraq, mais que nous retrouvons côte à côte sur d'autres théâtres d'opérations ou lieux de conflit, en Afghanistan, par exemple. Cette marque de solidarité dans le deuil serait aussi, bien évidemment, de nature à revaloriser dans ces pays l'image de la France. Il lui demande de lui préciser son avis sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103982

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 septembre 2006, page 9708